

Campagne tarifaire 2012 : la Fédération UNICANCER défend un financement cohérent avec les objectifs du Plan cancer

La Fédération française des Centres de lutte contre le cancer (Fédération UNICANCER) demande à la Direction générale de l'Offre de soins (DGOS) que la campagne tarifaire 2012 prenne en compte les priorités fixées par les plans de santé publique, tels que le Plan cancer 2009-2013.

Début février, la DGOS a présenté ses propositions sur l'évolution du modèle de financement des établissements de santé en 2012. Concernant la question de la convergence des tarifs, la Fédération UNICANCER maintient très fermement sa position selon laquelle **la convergence doit respecter les plans de santé publique, tout en répartissant au plus juste l'effort en fonction de l'importance de l'écart tarifs/ coûts au sein des activités spécifiques.**

Dans cette optique, la Fédération UNICANCER défend une convergence appliquée seulement aux groupes homogènes de séjour (GHS) sur financés à plus 5%, et avec une baisse de tarifs moins importante sur les GHS concernés par les plans de santé publique (cancers, soins palliatifs, activités lourdes et AVC). La Fédération UNICANCER demande également que les efforts de convergence sur ces derniers soient concentrés sur les GHS dont l'écart entre le tarif et le coût est supérieur à 28%.

Selon la Fédération UNICANCER, le ciblage de la convergence sur des activités telles que la cancérologie ne doit pas nuire à l'effort réel des pouvoirs publics de rééquilibrage du financement de la cancérologie par une meilleure reconnaissance des prises en charges lourdes et de la chirurgie carcinologique entrepris ces dernières années.

« *Chaque année, on détecte en France environ 360 000 nouveaux cas de cancer. Actuellement, une personne sur deux survit 5 ans après le diagnostic de la maladie. C'est un des meilleurs résultats européens. Le maintien du soutien de l'Etat est indispensable pour faire avancer la lutte contre le cancer dans notre pays et garantir à tous les Français l'accès aux innovations thérapeutiques.* », estime le Pr Josy Reiffers, président de la Fédération UNICANCER.

A propos d'UNICANCER et de la Fédération

Nouveau groupe hospitalier exclusivement dédié à la lutte contre le cancer, le Groupe UNICANCER a été créé en 2010 par les Centres de lutte contre le cancer et leur fédération. Constituant un réseau régional et national, les Centres de lutte contre le cancer sont des établissements de santé privés à but non lucratif, participant au service public hospitalier. Ils assurent des missions de soins, de recherche et d'enseignement. Le groupe est porteur d'un modèle de cancérologie basé sur l'individualisation des traitements et le continuum recherche-soins.

UNICANCER est piloté par la Fédération française des Centres de lutte contre le cancer (Fédération UNICANCER). Une des quatre fédérations hospitalières représentatives, la Fédération UNICANCER a été fondée par les Centres en 1964 pour gérer leur convention collective et les représenter auprès des tutelles.

***UNICANCER en chiffres** : 20 établissements de santé, 16 000 salariés, 1,8 milliard d'euros de recettes, plus de 250 essais cliniques en cours, plus de 100 000 patients hospitalisés par an.*

Pour plus d'information : www.unicancer.fr

Contacts presse :

Valérie Perrot-Egret > Directrice de la communication > 06 09 87 02 20 > v-perrot-egret@unicancer.fr

Viviane Tronel > Chargée de communication > 01 76 64 78 00 > 06 22 19 92 58 > v-tronel@unicancer.fr